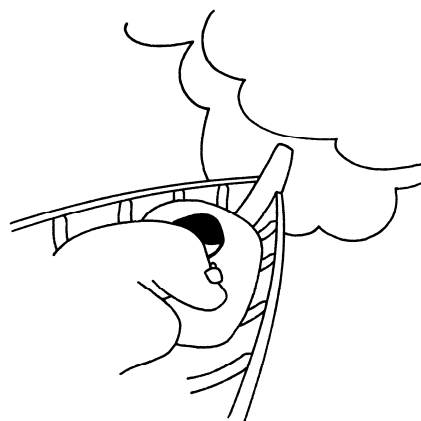


Samedi 20 Juin	St Silvère	Vendredi 26 Juin	St Anthelme
<p>10 h 45 Messe à Beau Soleil à l'intention des âmes du purgatoire, des défunts Monique et Juliette, Paul et Marie-Claire</p> <p>15 h 30 Mariage à l'église de VALRÉAS de Sandra IBANEZ et Stéphane KIENTZI</p> <p>16 h 30 Mariage à l'église de RICHERENCHES de Julie RANTY et François DECHELETTE</p> <p>17 h 00 Mariage à l'église de VALRÉAS de Cécile CORAN et Jonathan VIGNE</p> <p>17 h 45 Messe à l'église de VISAN à l'intention de la défunte Bernadette ARNAUD</p> <p>19 h 00 Messe dans le cloître des Cordeliers à VALRÉAS à l'intention du défunt Jean PACE, de Frédéric RIOUSSET en présence des lauréats, du Petit Saint Jean 2014 et du futur Petit St Jean 2015</p>		<p>09 h 30 Messe à la chapelle de l'hôpital à l'intention des âmes du purgatoire, des défunts Roland BECKER (7ème anniversaire de son décès), Monique et Juliette, Paul et Marie-Claire</p> <p>15 h 45 Célébration à l'église des enfants de l'école St Gabriel</p> <p>17 h 30 Chapelet à Notre Dame des Vignes à VISAN</p> <p>18 h 00 Messe à la chapelle Notre-Dame des Vignes à l'intention des défunts Bernadette ARNAUD et Yves NIEK</p>	
<p>Dimanche 21 juin 12^{ème} dimanche du Temps Ordinaire</p> <p style="text-align: center;"><i>Prélude à GRIGNAN : Dieu, notre éternelle jeunesse !</i></p> <p>09 h 30 Messe à l'église de GRILLON</p> <p>10 h 45 Messe à l'église de RICHERENCHES à l'intention de Robert BUSCH</p> <p>10 h 45 Messe à l'église de VALRÉAS animée par le Chœur Saint Joseph avec la participation des Compagnons de Saint Jean en l'honneur de St Martin des Ormeaux avec la procession des reliques et bénédiction finale sur le parvis à l'intention des défunts Marcelle CHARTOIRE, Robert SOURIS, Adolphe BROCHENY, Luigi DINI, Jean Marie PHILIBERT, Jean JUNOT et des familles LEPOIVRE-JUNOT et VILLE</p> <p>12 h 00 Baptême à l'église de GRILLON de Nathan MAURICE</p>		<p>Samedi 27 Juin St Fernand et St Cyrille</p> <p style="text-align: center;"><i>Collecte pour l'hospitalité de Lourdes</i></p> <p>09 h 00 Rencontre des animateurs de messe au presbytère</p> <p>10 h 30 Pas de messe aux Capucins</p> <p>16 h 00 Mariage à l'église de RICHERENCHES de Marion BELLEMIN et Alexandre DE VIGAND</p> <p>17 h 45 Messe à l'église de GRILLON à l'intention des défunts Robert GROSSET, Claire COUNDOURIS (5^{ème} anniversaire de son décès) et sa famille</p> <p>19 h 00 Messe à l'église de VALRÉAS</p>	
<p>Lundi 22 Juin St Alban et St Paulin</p> <p>18 h 15 Messe à la chapelle de l'hôpital de VALRÉAS</p> <p>19 h 00 Rencontre de l'équipe liturgique d'Edith LEPOIVRE</p> <p>20 h 30 Groupe de prière à l'église de VALRÉAS</p>		<p>Dimanche 28 juin 13^{ème} dimanche du Temps Ordinaire</p> <p style="text-align: center;"><i>Collecte pour l'hospitalité de Lourdes</i></p> <p>09 h 30 Messe à l'église de VISAN à l'intention de la défunte Bernadette ARNAUD</p> <p>10 h 30 Messe à l'Ermitage de St Martin des Ormeaux à TAULIGNAN avec le Petit St Jean 2015, les Compagnons de St Jean, suivie du repas partagé</p> <p>10 h 45 Messe à l'église de RICHERENCHES</p> <p>10 h 45 Messe à l'église de VALRÉAS pour une intention particulière</p> <p>12 h 00 Baptême à l'église de GRILLON de Yoni MAZEN</p> <p>12 h 00 Baptême à l'église de VALRÉAS de Clémence VERCHIER</p> <p>16 h 00 Départ du pèlerinage depuis l'Ermitage de St Martin des Ormeaux à TAULIGNAN vers l'église de VALRÉAS</p> <p>19 h 00 Adoration à l'église de VALRÉAS suivie du repas partagé dans les jardins de la chapelle des Pénitents Blancs</p>	
<p>Mardi 23 Juin St Martin des Ormeaux</p> <p>10 h 30 Messe à la chapelle de Piedvaurias avec la bénédiction et l'envoi du Petit St Jean 2015, Lucas VILLE à l'intention du défunt Jean DRAGON</p> <p>15 h 30 Chapelet à l'église de RICHERENCHES</p>			
<p>Mercredi 24 Juin Nativité de Saint Jean Baptiste</p> <p>08 h 30 Messe à la chapelle de l'hôpital de VALRÉAS</p> <p>10 h 30 Adoration et confessions jusqu'à 12 h 30 à l'église de VALRÉAS avec le Père DALMET suivies d'un temps de louange jusqu'à 13 h 00</p> <p>17 h 00 Réunion des prêtres, diacres et séminariste</p>			
<p>Jeudi 25 Juin Ste Léonore</p> <p>08 h 30 Messe à la chapelle de l'hôpital de VALRÉAS à l'intention de Mme et M. GROSJEAN et Gérald MARCHAND</p> <p>14 h 00 Adoration à l'église de VALRÉAS</p> <p>15 h 00 Rencontre de l'équipe de quartier chez Monique DRAGON</p>			



« Jésus dormait sur le coussin à l'arrière. »

(Marc 4, 38)

Bulletin Inter Paroissial

de l'Enclave des Papes - Grillon - Richerenches - Valréas - Visan

Courriel : paroisse-de-valreas@orange.fr ☎ Presbytère de VALRÉAS : 04.90.35.02.59.



N° 953 – 2015.06.20

EVENEMENTS ET INVITATIONS

OBSÈQUES : à VISAN, Arthur SABATERY, 85 ans ; Bernard ORDENER, 73 ans. À TOULOUSE, Jacques ROSAY, 66 ans (fils d'Odette ROSAY). Nous les portons dans nos prières avec leur famille et leurs proches.

NOMINATIONS : aucun changement dans l'Enclave des Papes ! Baptiste VANEL, séminariste pour notre diocèse, fait une année supplémentaire chez nous. Le Père Hubert AUDIBERT (ancien vicaire de VALRÉAS, actuel curé du secteur interparoissial de PIOLENC, MORNAS et UCHAUX) est nommé curé du secteur interparoissial de BONNIEUX, BUOUX, GOULT, LACOSTE, LIOUX, ROUSILLON, SAINT-PANTALÉON, SIVERGUES.

JUBILÉ D'OR : le Père Pierre TRESSOL célébrera ses 50 ans d'ordination sacerdotale le dimanche 28 juin à la messe de 10 h 30 à la cathédrale saint Siffrein de CARPENTRAS. Un apéritif sera servi sur le parvis de la cathédrale et se poursuivra par un repas partagé (chacun apporte un plat salé ou sucré) dans les jardins de la Maison Paroissiale.

Un cadeau se profile... par son lieu d'habitation et par ses lectures sur les moines de Tibhirine, il a été fait le choix de lui proposer de se rendre à Tibhirine (des chrétiens assurent un accueil en ce monastère devenu lieu de pèlerinage) puis au monastère N.-D. de l'Atlas à Midelt (Maroc) où séjourne la Communauté issue de Tibhirine. Ce voyage pèlerinage s'effectuera fin septembre/début octobre 2015. Pour des raisons administratives et notamment de demande de visa, le Père Pierre TRESSOL connaît sa destination. **Vous pouvez, si vous le souhaitez, participer à ce cadeau** en envoyant un chèque (à l'ordre de AD Paroisse Saint Siffrein **en précisant** bien que c'est pour le cadeau du Père TRESSOL) au curé de CARPENTRAS, le Père Frédéric BEAU (presbytère - 3 place St Siffrein - 84200 CARPENTRAS)

QUÊTE POUR L'HOSPITALITÉ N. -D. DE LOURDES : elle se fera aux messes dans l'Enclave des Papes des 27 & 28 juin. La somme sera entièrement versée à l'hospitalité Notre Dame de LOURDES pour aider des malades à partir au Pèlerinage Diocésain de LOURDES du 16 au 21 août. **Vous avez envie de servir ? Vous êtes malade ou handicapé ?**

Renseignements : 49 ter rue du Portail Magnanen à AVIGNON. Tel : 04. 90. 82. 18. 14. Mail : hospitalite84@gmail.com

LA TRINITÉ : la Sainte Trinité « fait contempler le mystère magnifique », qui « embrasse toute la vie et l'existence du chrétien » et qui est aussi « la fin ultime », la « gloire » pour laquelle le baptisé « existe, travaille, lutte, souffre », déclare le Pape François.

« La Trinité est communion de personnes divines qui sont l'une avec l'autre, l'une pour l'autre, l'une dans l'autre : cette communion est la vie de Dieu », a expliqué le pape à la foule réunie place Saint-Pierre.

Pour le pape, la solennité liturgique de la Trinité rappelle aux chrétiens leur mission « de vivre la communion avec Dieu et de vivre la communion entre eux sur le modèle de la communion en Dieu », c'est-à-dire de **vivre « les uns avec les autres, pour les autres, et dans les autres ».**

Il a souhaité que les communautés ecclésiales « soient toujours plus familiales, capables de refléter la splendeur de la Trinité et d'évangéliser non seulement par les paroles, mais par la force de l'amour de Dieu », des « communautés accueillantes, où toute personne, spécialement pauvre et marginalisée, puisse trouver un accueil et se sentir enfant de Dieu, voulue et aimée ».

AFFAIRE LAMBERT : Mgr Bernard GINOUX, évêque de MONTAUBAN, a publié un communiqué à propos de la décision de la Cour européenne des droits de l'Homme (CEDH), statuant sur le cas de Vincent LAMBERT, dont l'état pauci-relationnel a donné lieu à des batailles de procédures multiples.

« Vincent LAMBERT, à la suite d'un accident, est tétraplégique », rappelle l'évêque de MONTAUBAN qui décrit l'état du jeune homme, qui a « peu de réactions ou de réponses aux sollicitations de son entourage » mais qui « ouvre et ferme les yeux, regarde, il peut sourire ou verser des larmes » et « vit sans assistance particulière autre que l'hydratation et la nutrition évidemment par perfusion ».

Après avoir exposé les différentes demandes opposées, de l'épouse et des parents de Vincent LAMBERT, ainsi que les soins dont il a bénéficié jusqu'à présent, Mgr GINOUX se penche sur la décision de la CEDH : « **Même si, légalement, une cour de justice admet une procédure il reste que le légal ne peut pas être confondu avec le moral**, affirme-t-il. La question demeure donc : au nom de quoi peut-on prononcer la mort de Vincent LAMBERT et de tous ceux qui, comme lui, sont vivants ? **Est-ce un acte éthiquement juste ?** » « Sur quel critère objectif se fonde-t-on pour accepter sa mort ? s'interroge encore l'évêque de MONTAUBAN. Vincent LAMBERT n'a aucun traitement, ne vit pas artificiellement (il respire naturellement), il n'a pas besoin de traitements lourds, il a seulement besoin de nutrition et d'hydratation qu'il reçoit par un moyen "artificiel", ce qui arrive pour tout un chacun autant qu'une intervention le nécessite. Dans ces cas-là c'est limité dans le temps. Pour Vincent c'est de longue durée ».

« **Est-ce déraisonnable de nourrir et de faire boire un être vivant ?** » Rappelant que la loi LÉONETTI autorise l'arrêt de traitements disproportionnés ou déraisonnables, Mgr GINOUX s'interroge sur la décision « d'arrêter l'alimentation et la nutrition ». « Est-ce déraisonnable de nourrir et de faire boire un être vivant ? demande-t-il. Le litige vient de ce que la loi revue en 2015 met bien sous la rubrique "traitements" la nutrition et l'hydratation. Il y a là une ambiguïté voulue qu'il faut moralement récuser en précisant la problématique ».

« **Nous sommes invités à la vigilance car ce cas est un enjeu dans l'approche du handicap, de la vie faible et désarmée** », explique l'évêque de MONTAUBAN pour qui « même la formulation de "directives anticipées" ne résoudra pas la difficulté car ces directives devront concerner la fin de vie ». Vincent LAMBERT, estime-t-il, « **et des centaines comme lui, à côté de nous, ne sont pas en fin de vie. Il n'est donc pas moralement juste de lui donner la mort sinon toute vie "embarrassante" sera condamnable** ».

« **Notre société est très engagée sur cette pente et elle y va au nom des "Droits de l'Homme"**, met en garde Mgr GINOUX.

Croyants ou non nous avons à redire que la mort provoquée est une atteinte aux plus faibles qui n'ont besoin que de nos soins fraternels « ce que vous aurez fait au plus petit d'entre les miens, c'est à moi que vous l'aurez fait » nous dit Jésus (Matthieu 25,40) ».-